

Agen, le 18 mai 2018

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

ACTION LOGEMENT ET LE CONSEIL DEPARTEMENTAL DE LOT-ET-GARONNE S'ENGAGENT ENSEMBLE A FACILITER L'ACCES AU LOGEMENT POUR FAVORISER L'EMPLOI

Philippe Déjean, Jean-Pierre Deligey, respectivement Président et Vice-président du Comité régional Action Logement Nouvelle-Aquitaine et Pierre Camani, Président du Conseil départemental de Lot-et-Garonne, ont signé le 18 mai une convention qui acte une collaboration renforcée sur des axes stratégiques partagés.

La convention cadre de partenariat entre le Département et Action Logement a été adoptée lors de la commission permanente du 30 mars 2018. Elle a pour objet de définir les priorités d'actions communes et de préciser les thématiques de collaboration entre Action Logement et le Département.

Elle vient s'inscrire dans le cadre du régime d'intervention du Département de Lot-et-Garonne en faveur de la construction du logement social et du plan départemental d'accès au logement et à l'hébergement des personnes défavorisées 2017-2022.

Cette convention vise à créer les conditions favorables d'un partenariat autour d'objectifs partagés en faveur du logement des salariés, tout en étant guidée par les enjeux de développement économique et territorial du Département de Lot-et-Garonne.

Le Département et Action Logement souhaitent valoriser l'habitat comme enjeu de développement de l'économie et de l'emploi du territoire à travers les objectifs suivants :

- Faire en sorte que le logement ne soit pas un frein au développement économique, à la croissance des entreprises présentes sur le territoire ainsi qu'à l'installation de nouvelles activités et à la mobilité des salariés.
- Intégrer la question du logement dans l'offre de services du territoire aux acteurs économiques afin de pouvoir répondre aux besoins des salariés des entreprises.

Ce partenariat permettra de :

- Développer une connaissance commune des besoins des salariés sur le territoire pour en assurer la meilleure prise en compte dans la politique du logement du Département et en intégrant les perspectives de développement économique des différents territoires.
- Contribuer à la production de logements sociaux T1-T2.
- Faciliter l'accès au logement des jeunes actifs.
- Sécuriser le parcours résidentiel des salariés.
- Mener ensemble des actions d'information et de communication auprès des entreprises du Département et de celles qui souhaitent s'y implanter.

A PROPOS D'ACTION LOGEMENT

Depuis plus de 60 ans, la vocation d'Action Logement, acteur de référence du logement social et intermédiaire en France, est de faciliter l'accès au logement pour favoriser l'emploi.

Action Logement gère paritairement la Participation des Employeurs à l'Effort de Construction (PEEC) en faveur du logement des salariés, de la performance des entreprises et de l'attractivité des territoires. Grâce à son implantation territoriale, au plus près des entreprises et de leurs salariés, ses 18 000 collaborateurs mènent, sur le terrain, deux missions principales.

Construire et financer des logements sociaux et intermédiaires, prioritairement dans les zones tendues, en contribuant aux enjeux d'éco-habitat, de renouvellement urbain et de mixité sociale. Le groupe Action Logement compte 500 filiales immobilières dont 65 ESH et un patrimoine d'un million de logements sociaux et intermédiaires.

Sa deuxième mission est d'accompagner les salariés dans leur mobilité résidentielle et professionnelle. Le Groupe s'attache particulièrement à proposer des services et des aides financières qui facilitent l'accès au logement, et donc à l'emploi, des bénéficiaires, qu'ils soient jeunes actifs, salariés en mobilité ou en difficulté.

Plus d'informations sur : www.actionlogement.fr - @ActionLogement

A PROPOS DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL DE LOT-ET-GARONNE

Le Conseil départemental de Lot-et-Garonne œuvre au quotidien en faveur des Lot-et-Garonnais et affiche ses ambitions pour un département qui :

- réinvente les solidarités humaines et territoriales,
- se saisit des grands enjeux d'avenir afin de renforcer l'attractivité du territoire, au cœur du Sud-Ouest,
- cultive ses ressources intrinsèques.

Avec un budget de 416,1 millions d'euros en 2018, le Département possède en tout état de cause une force de frappe essentielle pour la vitalité des territoires, grâce à ses investissements propres et ses aides attribuées à des tiers, qu'il s'agisse de collectivités, d'associations ou de porteurs de projets privés.

Plus d'informations sur : www.lotetgaronne.fr - @LotetGaronneAct

CONTACTS PRESSE

Action Logement

Communication Nouvelle Aquitaine : Virginie Bardon-Roy : 06 77 83 82 55 - virginie.bardonroy@actionlogement.fr

Conseil Départemental de Lot-et-Garonne

Véronique Détery : veronique.delery@lotetgaronne.fr